

## Postulat relatif à la planification scolaire yverdonnoise

En 2014, j'étais intervenu dans le cadre du préavis relatif à l'installation, dans l'urgence, d'un pavillon provisoire de 8 classes au Collège de La Passerelle pour un montant de Fr. 2'150'000.-. Trois ans plus tôt, à savoir en 2011, notre Conseil avait accepté une demande de crédit de Fr. 1'100'000.- pour la construction rapide de six classes provisoires au collège des 4 Marronniers.

Fr. 3'250'000.- de francs ont donc été investis ces dernières années dans des constructions provisoires, sachant que la tendance à la hausse du nombre d'élèves scolarisés à Yverdon-les-Bains était déjà observée il y a dix ans. Selon le rapport de gestion 2018, cette tendance se poursuit : les effectifs des classes yverdonnoises en scolarité obligatoire ont passé de 3'873 en 2012 à 4'211 en 2018, soit une augmentation de près de 9% en 6 ans avec 338 élèves supplémentaires. Et il y a fort à parier que cette hausse va se poursuivre compte tenu que notre Ville devrait compter près de 40'000 habitants en 2030.

Du côté des investissements, le rehaussement du collège de la Vilette a donné une première bouffée d'oxygène avec l'ouverture de quatre classes supplémentaires dans ce secteur de la Ville. L'ouverture du nouveau collège des Rives permettra quant à elle de détendre la situation durant quelques années. Toutefois, en 2014, le rapport de commission indiquait déjà que le déficit du nombre de classes en scolarité obligatoire perdurerait après la construction du collège des Rives. En 2017, le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale a lancé une étude afin de déterminer si l'ouverture de ce nouveau collège permettrait de répondre de façon adéquate à la croissance démographique de la Ville.

En septembre 2018, j'ai posé une série de questions à la Municipalité concernant la planification scolaire. La réponse qui me fût donnée à l'époque est que mes questions arrivaient quelques semaines trop tôt car un rapport devait sortir sous peu. J'ai relancé l'Exécutif en mai 2019 en demandant s'il fallait s'attendre à la construction de nouvelles classes provisoires, voire à celle d'un nouveau collège à l'horizon 2030. Un article du quotidien vaudois 24Heures mettait le doigt sur la même problématique, notamment l'adéquation entre le nombre de classes disponibles pour la rentrée du mois d'août et le nombre d'élèves yverdonnois. A ce jour, aucune réponse n'a été donnée à mes questions posées il y a plus de deux ans.

C'est donc sous la forme d'un postulat que j'interviens à nouveau sur le sujet, en invitant la Municipalité de produire un rapport contenant entre autres :

- Une analyse complète de la situation actuelle et future des effectifs scolaires
- Les besoins structurels, dans les quinze prochaines années, tels que la construction de nouveaux bâtiments scolaires, location éventuelle de salles de classes dans les communes voisines, etc.
- Les solutions à moyen/long terme permettant de faire face à la croissance constante du nombre d'élèves, incluant diverses hypothèses
- La mise à disposition de l'étude précitée aux membres du Conseil communal
- L'opportunité de créer un plan directeur scolaire

Yverdon-les-Bains, le 08.01.2021

Maximilien Bernhard